

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 janvier 2020

Mise en consultation de la version définitive de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie

ENERPLAN salue la publication de la version définitive de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) et le maintien de l'ambition annoncée par le Président de la République et le Gouvernement pour le développement de l'Energie Solaire. Il reste désormais à se donner une feuille de route en cohérence avec ces objectifs.

Le Gouvernement a dévoilé ce 20 janvier, la version finale de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. Ce document confirme la montée en puissance des appels d'offres photovoltaïques selon le rythme qui figurait dans la précédente version de la PPE, à savoir :

- 2 GW par an pour les centrales solaires au sol ;
- 900 MW par an pour les toitures ;

Aujourd'hui, la filière solaire est plus que jamais prête à relever le défi. La décarbonation de l'énergie utilisée dans les transports et le chauffage est une opportunité que la filière solaire (thermique et photovoltaïque) souhaite résolument saisir. Energie décentralisée, l'énergie solaire favorisera le développement de l'économie des territoires dans lesquels elle est profondément ancrée.

Le syndicat continuera le travail engagé au côté des pouvoirs publics pour se donner ensemble les moyens nécessaires à la réussite de cette ambition, qui permettra de donner aux acteurs de la filière la visibilité propice aux investissements et à la création d'emplois.

Cela nécessitera en particulier des adaptations du cahier des charges des Appels d'Offres et du cadre réglementaire et administratif en particulier en matière d'obtention des permis de construire.

Pour Daniel BOUR, président d'Enerplan : « Nous sommes prêts à relever ce défi ambitieux mais atteignable, sous réserve que les mesures visant à débloquent les freins au *déploiement de l'énergie* solaire soient prises rapidement et *que les Appels d'Offres* soient adaptés en conséquence.

Il est urgent de lever de manière concrète les blocages identifiés dans le cadre du Groupe de travail #Place au Soleil. Il faut maintenant des engagements fermes et des mesures adaptées notamment pour *libérer l'autoconsommation, libérer le secteur des moyennes toitures* (de 100 à 500 kW) du carcan des *Appels d'offres* inadaptés à leur taille réduite, et *fixer un cadre permettant d'accélérer l'obtention des permis de construire* pour les centrales au sol. Alors, nous aurons une politique solaire en cohérence avec *l'ambition d'accélérer la transition énergétique.* »

Contact presse ENERPLAN

Martine Lauseure (AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

media@amgpresse.com / martine@lauseure.com

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr